

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**D180620-04**

L'an deux mille dix-huit, le 20 juin, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard BRUNET, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 juin 2018

**Présents :** Bernard BRUNET, Xavier CHOVIN, Annabelle DUPRET, Elodie GRASSOT, Jean-Paul HENOCQ, Carole de JOUX, Alain JUVENTIN, André KEMPF, Pierre LOUETTE, Lucette NURIT, Olivier ROCHAS, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

**Excusés :** Eveline DAVIN (procuration à Lucette NURIT), Hervé HODCENT, Gaëtan KONIECZNY, Claire LOROUE (procuration à Isabelle VATANT), Jocelyne MANDAROUX (procuration à Bernard BRUNET)

**Secrétaire de séance :** Alain JUVENTIN

**OBJET : Finances – Demande de subvention**

Vu l'article L2224-31 du Code général des collectivités territoriales

Vu le règlement d'attribution d'une aide financière aux petits travaux d'économies d'énergie en faveur des collectivités membres adopté par le Comité syndical du SDED le 9 juin 2017,

Vu la délibération D180620-03 par laquelle la commune de Montmeyran adhère au service de Conseil en Energie du SDED

Considérant que le SDED vient soutenir les dépenses répondant aux critères des Certificats d'Economies d'Energie (CEE). Son taux annuel est de 50 % jusqu'à une dépense éligible de 20 000 € HT et de 20 % supplémentaires jusqu'à 50 000 € HT. En contrepartie, le SDED récupère la propriété des CEE obtenus à l'issue des travaux.

Le Conseil Municipal décide :

- ✓ d'autoriser le Maire, en application du règlement joint en annexe, à solliciter auprès du SDED une aide technique et financière au titre de la rénovation de des menuiseries extérieures des anciens locaux de la trésorerie
- ✓ de céder au SDED les Certificats d'Economies d'Energie (CEE) issus des travaux réalisés.

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	14
Conseillers-ères représenté-e-s	3
Ayant voté pour	17
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e	0

**Pour extrait conforme**

Fait à MONTMEYRAN, le 21 juin 2018

Le Maire,